

CH_VB 2006-1871 5895 vom 11. Juli 2006

Bundesverwaltung, 2006-07-11, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2006-1871_5895_

FR: CH_VB 2006-1871 5895 du 11 juillet 2006

IT: CH_VB 2006-1871 5895 del 11 luglio 2006

Volltext

2006-1871 5895 Loi sur les télécommunications Fin du délai de quarantaine de numéros courts L'Office fédéral de la communication (OFCOM) publie la sortie de quarantaine des numéros courts suivants: Numéro court Catégorie

1800 Services de renseignement sur les annuaires 1880 Services de renseignement sur les annuaires 1881 Services de renseignement sur les annuaires 1883 Services de renseignement sur les annuaires 1888 Services de renseignement sur les annuaires

Ces numéros courts peuvent faire l'objet d'une demande d'attribution auprès de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) dans un délai de 30 jours à compter de la date de cette publication. L'office peut, conformément à l'art. 25, al. 1, ORAT1, attribuer un numéro court 18xy pour un service de la catégorie «services de renseignements sur les annuaires» à condition que ce service soit disponible à tout moment dans toute la Suisse et dans les trois langues officielles. De plus, conformément à l'art. 31a, al. 2, ORAT1, le requérant doit, lors du dépôt de sa demande, établir de manière vraisemblable que son service enregistrera au moins trois millions d'appels par année. Après le délai de 30 jours, et au cas où plusieurs demandes satisfont aux critères d'attribution, un tirage au sort est effectué pour la réattribution du numéro concerné². Renseignements: Office fédéral de la communication Division Services de télécommunication Numérotation et adressage Rue de l'Avenir 44 2501 Bienne Claude-André Polier Téléphone 032 327 55 67

1 RS 784.104 2 RS 784.101.113, annexe 2, chiffre 12

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Loi sur les télécommunications. Fin du délai de quarantaine de numéros courts In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2006 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 27 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 11.07.2006 Date Data Seite 5895-5895 Page Pagina Ref. No 10 139 768 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.